

Analyse conjointe européenne

République du Congo (RC)

Septembre 2019

Préambule

Le nouveau Consensus européen pour le développement signé le 8 juin 2017 présente une approche commune en matière de politique de développement pour les institutions et les États membres de l'Union européenne. Dans ce cadre, l'Union européenne (UE) et ses États membres (EEMM) s'engagent à relever ensemble les défis qui se présentent au niveau mondial et à soutenir les progrès des pays partenaires en faveur des objectifs de développement durable et du programme de développement durable à l'horizon 2030. La programmation conjointe et la mise en œuvre conjointe sont deux facteurs essentiels dans cette optique.

La programmation conjointe désigne la planification conjointe de la coopération au développement et de l'action extérieure par les partenaires du développement et de l'action extérieure de l'Union européenne collaborant dans un pays partenaire. Elle inclut une analyse conjointe de la situation du pays suivie d'une réponse conjointe exposant la manière dont les partenaires participants fourniront l'aide et mesureront les progrès.

La présente analyse conjointe s'inscrit dans le processus d'élaboration d'une programmation conjointe européenne. Elle a été élaborée en concertation avec les États membres présents en République du Congo que sont l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la France, ce dernier État membre étant le seul disposant actuellement d'un programme de coopération structuré. Dans une perspective post-2020 néanmoins, l'Union européenne pourrait être le seul acteur européen avec une enveloppe programmable. Dans ce contexte, le présent document a comme double objectif de faire un état des lieux des défis de développement et d'articuler la réponse européenne autour de positions conjointes dans les secteurs prioritaires de l'intervention de l'UE et de ses États membres en République du Congo.

Résumé

Depuis la réélection du Président en place en mars 2016 et la signature en décembre 2017 d'un accord de paix et de cessation des hostilités dans le département de Pool, le pays jouit d'une relative stabilité politique et sociale. Cependant, les déficits structurels de son économie, qui repose essentiellement sur l'exploitation des hydrocarbures, associés à un taux de pauvreté conséquent de 46,5% ainsi qu'un développement peu inclusif rendent cette stabilité incertaine.

Face à la diminution progressive attendue des ressources pétrolières, le Congo se trouve ainsi engagé par l'exigence d'une diversification de son économie. Cela nécessitera la mise en œuvre de réformes institutionnelles, budgétaires et économiques indispensables au rééquilibrage de son économie au profit de secteurs de production moins dépendants des hydrocarbures. La transition sera notamment conditionnée par l'amélioration du climat des affaires, l'émergence d'un secteur privé dynamique et concurrentiel, par un investissement substantiel dans le capital humain, et un partage plus équitable des ressources disponibles en faveur des populations les plus défavorisées.

Cette ambition nationale est confirmée par l'adoption par le Congo de l'Agenda 2030 et l'intégration des Objectifs du développement durable (ODD) dans ses politiques publiques. Le Plan National de Développement (PND 2018-2022) reprend les engagements de l'Etat au niveau international. Il table sur une reprise économique rapide et une croissance durable et inclusive. Le PND comporte comme axes prioritaires le renforcement de la gouvernance, la réforme en profondeur du système éducatif et de la formation qualifiante et professionnelle ainsi que la diversification et la transformation structurelle de l'économie. Le coût total du PND est estimé à € 23,9 milliards et son déficit de financement prévisionnel à € 15 milliards.

Dans un environnement régional perturbé, l'UE et les EEMM ont pour intérêt commun de s'assurer que le Congo continue de représenter un pôle de stabilité et de soutenir les progrès en faveur de l'atteinte des ODD dont la finalité première est l'éradication de la pauvreté. Il est également essentiel que des investissements soient réalisés afin de mitiger les effets du changement climatique dans un pays couvert à 65% de forêts. L'ambition de l'UE et des EEMM trouve également son inspiration dans les valeurs fondamentales de l'UE visant le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit. L'assistance officielle au développement de l'UE et de ses EEMM est estimée en 2017 à € 66,27 million, soit 52% du total de l'aide officielle consolidée apportée au pays, ce qui place l'UE comme partenaire majeur au développement en République du Congo.

Avec pour objectif général de réduire la pauvreté, contribuer à une économie plus diversifiée et une redistribution plus équitable de la richesse nationale, tout en préserver l'immense richesse naturelle du pays, il est proposé de concentrer les interventions de l'UE et de ses EEMM autour de priorités liées 1) au renforcement des services publics essentiels et du secteur privé productif, 2) à la constitution d'un capital social et humain pérenne destiné à soutenir l'activité économique et une croissance inclusive, 3) à la promotion et la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique, et 4) au renforcement de la démocratie et de l'état de droit au Congo.

Le Consensus européen pour le développement offre le cadre d'une programmation conjointe européenne harmonisée et coordonnée avec les bénéficiaires et les autres acteurs du développement, alignée autour d'un plan national, et inspiré par les objectifs de l'Agenda 2030. Dans une perspective post-2020 pour laquelle seule l'Union européenne pourrait disposer d'une enveloppe effectivement programmable, la réponse conjointe s'articulerait prioritairement autour de positions conjointes dans les secteurs prioritaires et la recherche d'un alignement d'actions non programmables sur les priorités identifiées pour l'intervention européenne en République du Congo.

1. Analyse de l'environnement du pays et de ses défis

Principaux indicateurs¹

| Géographie et démographie | | | | | |
|---|--|---|------|------|------|
| Surface (en km2) | | 342,000 | | | |
| Population totale (2017) (croissance annuelle) | | 5.26 million (+2.6%) | | | |
| | Dont Femmes | 50.01% | | | |
| | Dont Hommes | 49.09% | | | |
| Densité de population | | 15.20 habitant / km ² | | | |
| Population urbaine (2017) (croissance annuelle) | | 65.80% (3.3% / an) | | | |
| Taux de chômage (%) | | 10.95% | | | |
| Budget national | | | | | |
| PIB (2015) | | US\$ 14.2 (€ 12.3) milliards | | | |
| PIB / habitant (2015) | | US\$ 2,550 (€ 2,217) | | | |
| Taux de croissance (2018) | | 1,9% (est.) | | | |
| Taux d'inflation (2018) | | 3% (est.) | | | |
| Dette publique extérieure (2017) | | € 9 milliards (118,5% du PIB) | | | |
| | Dont Chine | 27,8% | | | |
| | Dont origine privée (cartels) | 20% | | | |
| Développement | | | | | |
| Niveaux de développement | Nations Unies Banque mondiale OCDE | Pays moins développé (LDC) Revenu intermédiaire inférieur (LMIC) Pays fragile | | | |
| Foreign Development Investment - FDI (2017) | | € 10,5million | | | |
| ODD-SDG (2018) | | Indice : 52,4 Rang : 130/156 | | | |
| Volume ODA (2017) | | € 126,92 million (est.) 0.88% PIB € 24,12 / Hab. | | | |
| | Dont CE+EEMM | € 56,22 million (est.) (53%) | | | |
| Santé et éducation | | | | | |
| Esperance de vie (2016) | | 64,1 ans | | | |
| Taux de natalité (2016) | | 35,10/1000 | | | |
| Indice de fécondité (2015) (enfants / femme) | | 4,68 | | | |
| Taux de mortalité (2016) | | 9,70/1000 | | | |
| Taux de mortalité infantile (2016) | | 56,40/1000 | | | |
| Taux d'alphabétisation (2015) | | 80,91% | | | |
| Durabilité environnementale (Co2/hab en tonnes) | | 0,6 | | | |
| Statut international | | | | | |
| Indice de Développement Humain (IDH) – 2016 https://www.populationdata.net/pays/congo/ | | Indice : 0,592/1 Rang : 137/189 | | | |
| Ease of Doing Business (2019) https://data.worldbank.org/indicator/IC.BUS.EASE.XQ?locations=CG | | Indice : 39,83 /100 Rang : 180/190 | | | |
| GINI Indice (2011) http://mecometer.com/whats/congo/gini-index/ | | Indice : 48,9 (2005 : 47,3) Rang : 33/180 | | | |
| Gouvernement Effectiveness Index (mise à jour 2018) https://databank.worldbank.org/data/ | | Est : - 1,19 Rang : 11,06/100 | | | |
| Transparency International CPI (2018) https://www.transparency.org/country/COG | | Indice : 19/100 Rang : 165/180 | | | |
| BTI Status Index (Indice de transformation) 2018 https://www.bti-project.org/en/reports/country-reports/detail/itc/COG/ | | 3,38/10 111 / 129 | | | |
| 2018 IIAG Congo Scores, Ranks & Trends http://mo.ibrahim.foundation/iiag | | Indice : 39,8 / 100 (+0,7) Rang : 43 /54 | | | |
| World Press Freedom (RSF) https://rsf.org/en/congo-brazzaville | | Indice : +0,62 Rang : 117/180 | | | |
| Taux de pauvreté (US\$ 3,20/jour) (2011) http://www.cg.undp.org/content/congo/fr/home/ourwork/povertyreduction/ | | Indice : 61,30 % Rang : 23/139 | | | |
| Principaux indicateurs prospectifs | | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 |
| Croissance PIB (%) | | -3.1 | 1.0 | 3.8 | 4.2 |
| Inflation (%) | | 0.5 | 1.6 | 1.8 | 2.2 |
| Balance des paiements (% PIB) | | -4.9 | -1.7 | -0.2 | 0.1 |

¹ Sources : Banque mondiale, Banque africaine de développement, Programme des Nations Unies pour le Développement, Economic Intelligence Unit International, FMI, Plan National de Développement (2018-2022), Populationdata.net.

1.1. Contexte général et tendances

Le Président de la République du Congo, au pouvoir depuis 1979 avec des périodes d'interruption, a été réélu en mars 2016 avec 60,19% des voix. Il est soutenu par le Parti congolais des travailleurs (PCT), qui a remporté les élections législatives de juillet 2017 avec 90 des 151 sièges à l'Assemblée nationale. Depuis l'accord de paix de fin 2017 sur le département du Pool, le pays jouit d'un certain niveau de stabilité politique et sociale. Cette stabilité est cependant à nuancer du fait d'une situation économique fragile en dépit de la reprise de la croissance en 2019, un taux de pauvreté conséquent de 46,5% et un ratio de dispersion des richesses (GINI) de 48,9.

Situation économique

L'économie du Congo est essentiellement basée sur l'exploitation des hydrocarbures qui représente 55% du PIB, 85% des exportations et 80% des ressources de l'Etat². Elle est dominée par un secteur industriel largement orienté vers le pétrole qui représente 53,6% du PIB, alors que les services représentent 40,1% et le secteur agricole, seulement 6,4%³. Après une récession de plusieurs années, du fait de l'augmentation de la production et du cours mondial des hydrocarbures, le taux de croissance du PIB pour 2018 est estimé à 1% avec une projection à 3.8% pour 2019. En revanche, la remontée récente des cours du pétrole brut n'a pas encore permis de compenser le déclin des activités non pétrolières, qui ont enregistré un recul de croissance de 7% en 2018 (en particulier dans les secteurs des télécommunications, des transports et de la construction) mais dont la croissance pourrait atteindre 1% en 2019⁴. Selon l'EIU, la croissance du PIB du Congo devrait se maintenir à 4.2% en 2020 et l'inflation maîtrisée sous l'objectif des 3 % fixé par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEMAC). Si confirmées, grâce à des réformes institutionnelles, budgétaires et économiques appropriées, ces projections devraient permettre de contenir les déficits budgétaires et de la balance des paiements sur la période 2018-2020.

Après des années de report, le programme du FMI (approuvé en juillet 2019 sur la Facilité élargi de crédit pour une durée de 3 ans et un montant de 449 millions USD) ouvre de nouvelles possibilités pour soutenir le processus de réformes économiques portant sur la gouvernance et la transparence. Il devrait également permettre l'accès à des ressources supplémentaires, sous forme d'appuis budgétaires en soutien direct et conditionnel au budget national, de la part notamment de la Banque mondiale, de la Banque Africaine de Développement et de la France. Un problème majeur représente la dette publique estimée à plus de € 9 milliards, et sa restructuration afin d'éviter le scénario d'une dette hors de contrôle⁵.

Situation sociale

Si la croissance démographique du Congo apparaît forte (2.6% par an), sa pression absolue sur une population de 5,26 million d'habitants reste relativement faible à l'échelle du pays. Cependant, 65% des congolais résident dans les villes, dans lesquelles la moitié des habitants occupe des bidonvilles où le taux de pauvreté est élevé en raison du manque de politiques urbaines et d'un déficit chronique d'investissements infrastructurels. L'accès aux services et aux infrastructures de base (éducation, santé, eau, énergie, assainissement) est très insuffisant et s'est dégradé depuis une décennie alors même que la rente pétrolière s'est accrue. Les progrès relatifs enregistrés depuis 2015 dans les domaines de l'accès à l'éducation et à la santé restent en-deçà de ceux enregistrés au niveau régional notamment dans des pays au niveau de développement comparable. En outre, 20% seulement des personnes vivant en milieu urbain ont accès à un assainissement de base et les infrastructures existantes sont peu entretenues. Si le Congo s'est engagé en faveur de l'autonomisation des femmes, les discriminations de genre restent importantes et constituent un frein à l'essor politique et économique des femmes, en première ligne des activités génératrices de revenus familiaux au Congo.

² <https://www.afdb.org/fr/countries/central-africa/congo/congo-economic-outlook/>

³ Banque de France, rapport annuel 2017, zone Franc

⁴ Debriefing mission FMI au Congo-Brazzaville, mai 2019

⁵ Ibid, page xi

Les disparités sociales restent fortes, notamment entre les zones urbaines et rurales, et la participation aux mécanismes de relais démocratiques, limitée. Le chômage continue d'affecter 32,7% des jeunes de 15 à 29 ans, lesquels représentent deux tiers de la population, et 19% des femmes. De plus, à 32%, le taux de malnutrition demeure élevé avec un total de 1,4 million de personnes malnutries et 31% des enfants en retard de croissance. Enfin, les infrastructures de transport demeurent insuffisantes pour faciliter le désenclavement des territoires et favoriser les échanges au niveau national et régional.

Cette situation reflète des déficiences dans la gestion des dépenses publiques qui contrarient une meilleure utilisation des ressources en faveur des secteurs sociaux. Elle provient également de l'insuffisance de ressources humaines qualifiées à la fois dans l'administration des affaires publiques et dans le secteur privé, dû à un système éducatif défaillant en qualité dès l'éducation primaire. S'y ajoute l'inadéquation de l'offre de formations au marché du travail, ce qui représente un frein important au développement du secteur privé. Au final, la fragilité structurelle de l'économie congolaise et sa dépendance à des ressources naturelles aux revenus fluctuants ne permettent pas d'envisager une réduction durable de la pauvreté sans un rééquilibrage des priorités nationales en faveur d'un développement plus inclusif.

Situation environnementale et changement climatique

Près de 65% du territoire national est couvert d'écosystèmes forestiers particulièrement sensibles aux effets liés aux changements climatiques. Le secteur forestier représente 3% du PIB (9% du PIB hors pétrole). Avec 11,000 emplois directs et 5,000 emplois induits, il est le deuxième employeur privé du pays et constitue potentiellement un levier important de la diversification économique.

Le gouvernement s'est clairement engagé et mène une action volontariste et reconnue dans la gestion durable de ses ressources naturelles. Pour cela, il s'est doté d'un cadre législatif conséquent pour la protection de l'environnement, ainsi que d'une politique des forêts cohérente pour la période 2014-2025. L'objectif est de contribuer à l'émergence d'une économie verte et de combattre les conséquences locales du changement climatique mondial. Le Congo est par ailleurs signataire de la Convention cadre des Nations unies sur le changement climatique (UNFCCC), ainsi que du Protocole de Kyoto. Il a également ratifié l'accord de Paris de 2015 et a produit plusieurs documents destinés à répondre aux défis du changement climatique. Le Congo s'est engagé à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 48% en 2025, par rapport à 2000. En avril 2018, le pays a accueilli le premier Sommet des chefs d'Etats de la Commission climat et du Fonds Bleu (présidé par le Congo) pour le bassin du Congo, qui a résulté en l'adoption d'un protocole d'opérationnalisation de la COP 22. Le Programme national d'afforestation et de reforestation (PRONAR) prévoit de planter 1 million d'hectares de forêts, de certifier 2,5 million d'hectares et de développer un Plan national d'action pour l'environnement (PNAE), ainsi qu'un Plan d'action pour le changement climatique. Enfin, le Congo a signé en septembre 2019, dans le cadre d'un partenariat avec l'initiative CAFI (Central Africa Forest Initiative), une lettre d'intention portant sur la réalisation du plan d'investissement de la stratégie nationale REDD+, dans l'optique d'une affectation et d'une utilisation durables des terres et des ressources naturelles garantissant la protection et la gestion durable du couvert forestier et des zones de tourbières. La vision pour le changement climatique est basée sur l'intégration de cette composante dans un plan d'investissement cohérent traduisant les priorités du Plan national de développement (PND 2018-2022).

Néanmoins, même si la législation nationale sur le secteur forestier et l'environnement est relativement aboutie, son application effective est limitée par la faiblesse des capacités des relais institutionnels existants, dans les régions notamment. Les violations des règles sont fréquentes. De plus, le développement minier, de l'agro-industrie et des infrastructures afférentes, représente un réel danger pour la préservation des écosystèmes forestiers et des populations indigènes. Des efforts sont donc nécessaires pour appliquer les mesures actuelles de protection de l'environnement, renforcer le cadre institutionnel et améliorer la bonne gouvernance de ce secteur porteur pour le développement du pays.

Situation politique

Malgré la révision constitutionnelle de 2015 et la nomination d'une primature différenciée de la Présidence, les pouvoirs politiques et économiques restent largement concentrés et les acteurs politiques et de la société civile peinent à exercer leur rôle.

Parallèlement, la justice est perçue comme dysfonctionnelle et n'a que peu de marges de manœuvre. La situation des droits humains au Congo reste critique. Enfin, la liberté de la presse est réduite et depuis 2013, le Congo a perdu 38 places dans le classement *World Press Freedom Index* de Reporters sans Frontières, pour se classer 114^{ème} sur 180 en 2018.

Situation de la société civile

La société civile congolaise est relativement jeune, peu structurée et peu spécialisée. Elle se caractérise par un manque d'expertise, de faibles capacités opérationnelles, un déficit d'autonomie financière et une politisation supposée qui entamerait la crédibilité de ses actions. Les efforts conjoints des différents bailleurs ont néanmoins permis de voir l'apparition ces dernières années d'un pool de quelques dizaines d'organisations plus solides, capables de mener à bien des actions de développement et de promouvoir la défense des droits de l'homme, le plus souvent en partenariat avec des ONG internationales. Par ailleurs, la dernière décennie a également vu l'émergence de plusieurs mouvements de citoyenneté dynamiques, rassemblant des acteurs de la société civile autour d'intérêts et d'objectifs communs. La plupart des associations congolaises orientent leurs actions vers la prestation de services de base aux populations même si leur représentativité reste limitée en zone rurale. Par contraste, les OSC en mesure de dialoguer sur les politiques publiques sont encore peu nombreuses, non seulement par manque de capacités pour peser efficacement sur le débat public, mais aussi en raison d'un déficit d'accès régulier à une information fiable.

Sur le plan juridique et politique, la nouvelle loi sur les associations, adoptée par le Parlement en 2017 mais pas encore promulguée, représente un risque pour les capacités d'action et la liberté d'expression de la société civile. Si la mise en place de certains cadres de concertation OSC/autorités publiques représente une reconnaissance accrue du rôle que peut jouer la société civile dans le suivi des politiques publiques, certains acteurs perçoivent cette mesure comme un moyen supplémentaire de contrôle. Dans ce contexte tendu, le dialogue OSC/pouvoirs publics reste difficile, tout particulièrement au niveau national.

Situation du secteur privé

Le secteur privé reste jeune, peu développé et fragmenté entre d'un côté, les grandes entreprises souvent étrangères, et d'un autre, une myriade de MPME opérant aussi bien dans le secteur formel qu'informel, avec des capacités entrepreneuriales limitées, des déficits de formation et information importants, un accès au financement difficile, et ne pouvant compter sur une offre de services d'appui ou de structures d'accompagnement suffisante et de qualité.

Un recensement des très petites, petites, moyennes entreprises et artisans a eu lieu en 2017 et a dénombré 11.105 unités économiques au Congo, avec une prépondérance des TPE (38%). L'importance des TPE, qui souvent exercent dans une logique de subsistance et non pas dans une logique économique, reflète l'incidence de pauvreté. En dépit de leur nombre, les TPE apportent une faible contribution (<0.5%) au PIB mais elles jouent un rôle essentiel dans la création d'emploi (39.6% des emplois permanents). Ensemble, les TPE et PE sont responsables de la création de 67% des emplois permanents et 89.1% des emplois temporaires. La vaste majorité des MPME exercent dans le secteur tertiaire (94%) et plus de la moitié d'entre elles exercent dans le commerce. A peine 5% des MPME exercent une activité de transformation ou de fabrication et la majorité (81.9%) financent leurs activités sur fonds propres. L'offre de financement au Congo est en effet peu propice à l'investissement et au développement, la perception du risque étant élevée et la disponibilité d'instruments de garantie permettant d'atténuer le risque pour les banques ou les investisseurs trop limitée.

La faible diversification de l'économie ainsi que des problèmes de gouvernance freinent l'émergence et le développement d'un secteur privé dynamique et concurrentiel et rendent le climat d'affaires peu favorable. En témoigne en 2019, la poursuite du déclin du Congo dans le classement Doing Business, passant à la place 180/190 ainsi que l'indice de perception de la corruption (Transparency International 2018) où le Congo est classé 165 sur 180 pays. Les classements concernant le commerce transfrontalier (184/190) et le raccordement à l'électricité (182/190) interpellent également, reflet d'un faible niveau d'intégration régionale et d'un déficit en infrastructures matérielles et immatérielles.

Intégration et coopération régionale

La République du Congo joue un rôle important sur la scène internationale et régionale, notamment lors des crises en République Centrafricaine, dans la région des Grands Lacs, récemment au Cameroun, lors de la crise du Golfe de Guinée et en Libye, au nom de l'Union africaine. La République du Congo est aussi écoutée en raison de sa situation stratégique dans un couloir de transit essentiel pour l'Afrique centrale.

Le pays a fait de l'intégration régionale et sous-régionale un des piliers de sa stratégie de développement. Le pays est membre de deux organisations d'intégration régionale en Afrique centrale. La première est la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), créée en mars 1994 et qui comprend six Etats: le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine et le Tchad. Ces Etats partagent une monnaie commune ainsi qu'un Tarif Extérieur Commun (TEC). Dans le cadre de la CEMAC, le pays est signataire depuis 2017 d'une stratégie régionale destinée à faire face à la chute des cours des hydrocarbures. La préparation d'un Plan Economique Régional (PER) est en cours. La seconde est la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), née en décembre 1981. Par ailleurs, le Congo préside actuellement la Commission Climat pour le Bassin du Congo et s'implique activement dans l'opérationnalisation de son outil financier, le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Publié en avril 2015 par la Commission de l'Union africaine, l'Agenda 2063 constitue un plan pour la transformation structurelle de l'Afrique pour les cinquante prochaines années, aux termes desquelles les pays africains devront avoir accédé au statut de pays riches. L'Agenda 2063 énonce une vision panafricaine durable. Dans le but d'opérationnaliser cette vision, un plan décennal 2013-2023 a été élaboré. Ce plan, le premier d'une série de cinq qui se succéderont pendant les 50 prochaines années, a été adopté par le Sommet des Chefs d'Etat en juin 2015 comme base pour la préparation des programmes de développement à moyen terme des États membres de l'Union africaine, des communautés économiques régionales et des organes de l'Union africaine.

Avec un potentiel de 1,2 milliards de personnes et un PIB 2018 consolidé de 2.000 milliards d'Euro, la Zone de libre-échange de l'Afrique continentale (ZLEAC-AfCFTA) offre par ailleurs au Congo signataire de cet accord en gestation, une perspective de développement significative. Créée dans le cadre de l'Union africaine, cette zone sera destinée à terme, à ouvrir la plus grande zone de libre-échange du monde et dotée d'une monnaie commune⁶.

L'UE et les EEMM attendent du gouvernement qu'il continue à agir pour l'intégration politique mais aussi économique via notamment un renforcement des infrastructures régionales pour faciliter le transit des biens et des services. Dans un environnement régional souvent incertain, la stabilité du pays est primordiale pour la communauté internationale, notamment à l'aune d'une raréfaction des ressources pétrolifères.

⁶ En devenant le 22^{ème} pays signataire le 2 avril 2019, la Zambie a autorisé le seuil minimum nécessaire permettant à l'accord de prendre forme.

1.2. Evaluation des progrès liés aux Objectifs de Développement Durable



Source: *SDG Index and Dashboard report 2018, Global responsibilities, Implementing the goals, Country profile edition, p.154-155* (<http://www.sdgindex.org>)

Depuis l'adoption par le Congo de l'Agenda 2030, les Objectifs du développement durable (ODD-SDG) sont intégrés dans les politiques publiques de la République du Congo (Vision 2025, Plan National de Développement PND 2018-2022). En 2018, avec un indice de 52,4 et un score régional moyen de 52,8, le Congo se situe à la 130^{ème} place sur 156 dans le classement mondial ODD-SDG⁷. Malgré cette faible performance générale, des progrès constants sont enregistrés au niveau de l'objectif 13 (Lutte contre les changements climatiques) et 15 (Vie terrestre) grâce notamment à la biodiversité du pays et sa politique de conservation des forêts.

En revanche, d'importants déficits demeurent notamment dans la lutte contre la pauvreté (ODD 1), la résilience et l'industrialisation durable (ODD 9) ainsi que pour l'objectif 11 (Villes et communautés durables) et la réduction des inégalités (ODD 10). Au total 39 (49%) des 80 valeurs attribuées sont pointées rouge, et seulement 19 (24%), verte. L'objectif 3 (Accès à la santé) souffre des plus graves déficits en nombre de valeurs. Au total, 11 des 17 objectifs affichent un niveau de réalisation qui atteint ou dépasse une performance moyenne de 50%. Au niveau régional, avec un score de 48,6, le pays se place 37^{ème} sur 51 pays africains⁸.

Le Congo participe en 2019 à l'Examen national volontaire des ODD, une première occasion pour l'UE et les EEMM de participer à l'évaluation des progrès et des besoins de financement avec le gouvernement. Est aussi prévue la mise en place d'un mécanisme de coordination et de suivi-évaluation ainsi que le renforcement des capacités des acteurs impliqués dans le suivi de ces objectifs.

1.3. Politique nationale de développement

Le Plan national de développement (PND) 2018-2022 reprend les engagements de l'Etat au niveau international, notamment dans les secteurs de la gouvernance et du développement du capital humain. Le PND intègre les ODD et table sur une reprise économique rapide doublée d'une croissance durable et inclusive. Il comporte trois axes prioritaires:

1. le renforcement de la gouvernance;
2. la réforme en profondeur du système éducatif et de la formation qualifiante et professionnelle;
3. la diversification et la transformation structurelle de l'économie.

Le coût total du PND est estimé à € 23,9 milliard. Il correspond au cumul des besoins exprimés par les ministères sectoriels pour financer l'ensemble des actions « certifiées conformes » aux objectifs stratégiques et aux orientations du PND. 74% des dépenses sont allouées au fonctionnement et 26% aux investissements.

⁷ SDG Index and Dashboard report 2018: <http://www.sdgindex.org>

⁸ Résumé du rapport Afrique Indices & tableaux de bord des ODD 2018, The Sustainable Development Goals Centre for Africa, Juin 2018, <https://sdgcafrica.org/reports/>

Le PND promet une croissance régulière des recettes publiques sur la période, accompagnée d'un rééquilibrage à terme des parts du PIB liées aux activités pétrolières et non-pétrolières :

| | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|-----------------|-------|------|-------|--------|-------|
| PIB | 1.9% | 2.6% | -1.0% | -1.4% | 0.8% |
| PIB pétrole | 24.4% | 8.2% | -5.8% | -14.8% | -8.5% |
| PIB non pétrole | -5.4% | 0.2% | 1.1% | 3.7% | 4.1% |

Néanmoins, en dépit du volontarisme affiché par le PND, il est envisageable que la croissance économique seule reste insuffisante⁹ pour impulser à terme un recul structurel de la pauvreté (ODD 1), qui ne devrait donc ne pas connaître d'amélioration notable sur la simple base des projections du PND et de son seul financement domestique. Le déficit du plan de financement du PND est estimé à € 15 milliards, soit 62,76% du montant total.

2. Aperçu de l'Assistance officielle au développement en République du Congo

Après une sévère chute en 2012, l'Assistance officielle au développement (AOD-ODA) pour le Congo, destinée prioritairement au financement des ODD, s'est maintenue aux alentours de 1% du PIB pour atteindre 1,70% du PIB en 2017 soit un montant total net de € 127 million (environ la moitié de sa valeur de 2011 qui était de € 217 millions).

En 2017, à elle seule, l'AOD européenne représente 0,88% du PIB. Selon l'OCDE¹⁰, l'aide officielle totale apportée par l'UE et les EEMM cette année est estimée à € 66,27 million, soit 52% du total de l'aide officielle consolidée apportée au Congo (voir annexe 2). Sur ces € 66,27 million, € 49,32 million (74,42%) provenaient de la France, € 12,34million (18,62%) de l'UE, 1,09 million (1,64%) de la Belgique, € 0,58 million (0,87%) de l'Italie et € 0,38 million (0,57%) de l'Allemagne.

2.1. Coopération européenne

L'Union européenne intervient actuellement dans le cadre du 11^e Fonds européen de développement en appui de trois objectifs stratégiques, tels que définis dans le programme indicatif national 2014-2020, que sont (i) la gouvernance économique et commerciale, (ii) la gouvernance forestière et la préservation de la biodiversité et (iii) le développement local. Les programmes d'appui à la société civile et aux autorités locales et de promotion de la démocratie et des droits de l'homme complètent l'intervention de l'Union européenne en République du Congo.

La **France** est le seul Etat membre avec un programme de coopération structurée. La France et le Congo ont convenu en mars 2019 de trois secteurs prioritaires pour une coopération renforcée : les secteurs santé-recherche-médicale, enseignement supérieur-recherche et environnement-climat, faisant chacun l'objet d'une feuille de route sur la période 2019-2021. Les interventions de l'Agence française de développement se structurent globalement selon trois axes que sont (i) l'accès aux services essentiels et la diversification de l'économie (eau, énergie, transport, assainissement), (ii) le développement humain (santé, protection sociale, formation professionnelle et enseignement supérieur) et (iii) la préservation des ressources naturelles et le climat (forêt/FLEGT, environnement, agriculture, climat). D'autres appuis concernent la coopération culturelle, la société civile et le secteur sécurité.

Les autres EEMM présents au Congo, **l'Allemagne, la Belgique et l'Italie** interviennent via des microprojets dans les domaines sociaux, les programmes de bourses, la coopération culturelle, la sécurité, l'environnement et le climat. Dans le cadre de son Initiative Internationale pour le Climat (IIK-IKI), l'Allemagne, a exprimé son intention d'appuyer le programme en cours de développement

⁹ Une estimation porte à 8.5% le taux de croissance du PIB afin d'atteindre les objectifs fixés à l'horizon 2025

¹⁰ stats.oecd.org

“Securing crucial biodiversity, carbon and water stores in the Congo Basin Peatlands by enabling evidence based decision making and good governance”, qui serait mis en œuvre dans la zone de tourbières de la Cuvette Centrale de la République du Congo et de la République Démocratique du Congo, via un consortium d’organisations pilotées par le Programme des Nations unies pour l’Environnement (PNUE-UNEP) et la FAO. Cet engagement constituerait une contribution alignée à l’Initiative d’Afrique Centrale pour la Forêt (IACF-CAFI). D’autres contributions dans le cadre de l’initiative allemande IKI pourraient suivre à travers des financements régionaux. Par ailleurs, l’ambassade allemande gère un fonds de microprojets d’environ 100.000 €/an, en appui à des activités génératrices de revenus dans le domaine agronomique et dans le secteur social.

2.2. Autres partenaires de développement

Dans leurs plans stratégiques respectifs qui s’alignent sur le PND comme unique cadre de référence, la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et le Programme des Nations Unies pour le Développement établissent des constats analogues, permettant d’entrevoir des synergies opérationnelles complémentaires avec celles de l’UE et de ses EEMM.

Le Systematic Country Diagnostic (SCD) **de la Banque mondiale identifie** comme domaines critiques (ii) des investissements dans le capital humain à travers de meilleurs systèmes d’éducation, de santé, de protection sociale et d’accès aux services publics et, (iii) des ajustements fiscaux, de la transparence et une efficacité accrue des dépenses publiques permettant un gain de productivité, et ainsi accélérer la croissance à moyen et long terme. En termes programmatique, ce diagnostic est traduit dans le Country Partnership Framework (CPF) par (1) des activités destinées à encourager la productivité dans des secteurs clés de l’agriculture, de l’éco-tourisme, et les technologies d’information et de communication, (2) des activités de promotion d’inclusion du genre, (3) la bonne gouvernance et l’efficacité dans la gestion des ressources naturelles, et (4) des activités de fourniture de services publics pour la promotion de l’inclusion et de plus de qualité.

De son côté, dans son Country Strategy Paper (CSP) 2018-2022 pour le Congo, **la Banque Africaine de Développement (BAD)** tout en insistant sur les fragilités d’un pays comme le Congo récemment promu comme pays à revenu intermédiaire, recommande d’articuler son action à venir autour d’un pilier destiné à promouvoir les chaînes de valeur dans l’agro-business, d’un pilier pour le renforcement du capital humain et de la gouvernance. A ces fins, la BAD s’engage à développer des partenariats avec le secteur privé et lui faire jouer un rôle de catalyseur pour diversifier l’économie congolaise et de concentrer ses actions sur de grands projets de transformation intégrés.

Enfin, le **Plan cadre système des Nations-Unies pour l’aide au développement (PNUAD-UNDAF)** pour la période 2020-2024 s’appuie sur un diagnostic similaire aux autres partenaires de développement et s’aligne scrupuleusement sur les axes stratégiques du cadre de développement national du PND 2020-2024. Il met en avant le renforcement de la gouvernance, la valorisation du capital humain, et la diversification de l’économie. La Paix, l’éducation, l’accès à la santé, l’agriculture et l’environnement sont au cœur du dispositif qui met en avant les ODD. La contribution du PNUD au PNUAD prendra la forme d’actions « *transversales et inclusives fondées sur la cohésion sociale et la dynamique de la consolidation de la paix* ». Deux des trois piliers du PNUAD sont mis en avant : (i) la gouvernance et la consolidation de la paix, et (ii) la diversification économique durable, la résilience institutionnelle et des communautés exposées au changement climatique.

3. Lignes de force d'une réponse conjointe européenne

3.1. Ambition et intérêt stratégique de l'UE et des EEMM

Dans le nouveau Consensus européen, l'UE et les EEMM s’engagent à relever ensemble les défis qui se présentent au niveau mondial et à soutenir les progrès des pays partenaires en faveur des ODD et du programme de développement durable à l’horizon 2030 dont la finalité première est l’**éradication de la pauvreté**. Compte tenu de la situation géostratégique du pays, l'UE et les EEMM ont par

ailleurs un intérêt commun à maintenir un **pôle de stabilité** dans cette région constituée de pays secoués par des conflits internes. Il est également essentiel que des investissements soient réalisés afin de ralentir les effets du **changement climatique** dans un pays couvert à 65% de forêts. Cette compréhension partagée des enjeux a aussi besoin d'une réponse adaptée et coordonnée avec les autorités, afin de donner à ces derniers les moyens techniques, financiers et humains de faire face à des situations qui dépassent le simple cadre national congolais.

L'ambition de l'UE et des EEMM en République du Congo trouve également son inspiration dans les **valeurs fondamentales de l'UE**¹¹ - inscrites depuis 2007 dans le Traité de Lisbonne - de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'état de droit ainsi que de respect des droits de l'homme, y compris des minorités. La présence de l'UE et des EEMM dans la région et en République du Congo a dès lors pour nécessité de trouver le point d'équilibre entre exigences de développement économiques, sociales, et environnementales tout en renforçant l'état de droit et la citoyenneté.

L'expertise avérée de l'UE et des EEMM dans ces différents secteurs, la proximité de ses partenariats pour le renforcement des capacités locales et la diversité de ses instruments d'intervention apporte à l'offre européenne une valeur ajoutée reconnue et valorisée. En lien avec les orientations de « Working Better Together », le cadre d'une réponse conjointe européenne offre une occasion supplémentaire afin que l'aide de chacun puisse être mieux harmonisée, coordonnée et alignée autour d'un plan national développé par le pays bénéficiaire et inspiré des objectifs de l'Agenda 2030, et donc plus cohérente pour, à terme, se révéler plus efficace.

3.2. Secteurs d'intervention conjointe

Même si la découverte de nouveaux gisements on-shore dans le Département de la Cuvette a été annoncée en août 2019, la République du Congo doit s'inscrire dans une perspective de diminution progressive de ses ressources pétrolières et adopter des stratégies de développement alternatives vers une économie basée sur une gestion raisonnée et durable de ses autres ressources naturelles. Cette transition est notamment conditionnée par (i) la mise en œuvre de réformes institutionnelles, budgétaires et économiques indispensables au rééquilibrage de son économie, (ii) l'amélioration du climat des affaires et l'émergence d'un secteur privé dynamique et concurrentiel, (iii) un investissement substantiel dans le capital humain et (iv) un partage plus équitable des ressources disponibles en faveur des populations les plus défavorisées.

Face à ces défis, le Congo dispose de plusieurs atouts, dont l'abondance et la qualité des terres arables, qui représentent un atout pour une agriculture industrielle à grande échelle, une population limitée et majoritairement jeune, des écosystèmes diversifiés et des ressources minières, forestières et hydriques importantes.

Avec pour objectif général de réduire la pauvreté, contribuer à une économie plus diversifiée et une redistribution plus équitable de la richesse nationale, tout en préservant l'immense richesse naturelle du pays, il est ainsi proposé de concentrer les interventions de l'UE et des EEMM autour des priorités suivantes :

1) La diversification de l'économie et le renforcement des services publics essentiels et du secteur privé productif

La faible gouvernance dans la gestion des services publics essentiels ainsi que les nombreux freins au développement du secteur privé mettent en péril l'objectif d'une répartition plus équitable des richesses. En appui à l'axe prioritaire 3 au secteur 1 du PND 2018-2022, une réorientation de l'économie suppose un appui important à l'initiative et à l'investissement privé au service d'un développement durable et solidaire et des grandes transitions : transition économique et financière, transition numérique et technologique, transition territoriale et

¹¹ Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne (2000).

écologique, transition énergétique. Un renfort à la structuration et au rôle des PME notamment est essentiel, tout en accroissant la transparence financière et en améliorant le climat des affaires. La diversification de l'économie impliquera par ailleurs des investissements importants en termes d'infrastructures nationales ou d'interconnexion régionale, dont le déficit réduit de manière importante la compétitivité du pays (ODD 7, 8, 9, 11, 12, et 16).

2) *La constitution d'un capital social et humain pérenne destiné à soutenir l'activité économique et une croissance inclusive*

Investir dans le capital humain via une éducation et une formation de qualité est vital pour l'économie du Congo. En appui à l'axe prioritaire 2 et aux secteurs 2 et 3 du PND 2018-2022, l'accès aux formations professionnelles qualifiantes est prioritairement visé. En parallèle, la protection sociale des plus pauvres doit être renforcée et l'accès aux services et infrastructures de base (santé, eau, énergie, assainissement) amélioré. Dans le domaine de la santé, en raison des taux élevés de mortalité maternelle et infantile, la santé des femmes et enfants mérite une attention particulière. Aussi, des projets à destination d'une jeunesse dont la proportion s'accroît rapidement sont à valoriser (ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 15, 17).

3) *La promotion et la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre le changement climatique*

La pression sur les ressources naturelles du pays augmente de même que l'intensité et la fréquence des phénomènes naturels extrêmes, conséquence des changements climatiques. En appui à l'axe prioritaire 3 et au secteur 4 du PND 2018-2022 et dans le cadre de la diversification économique souhaitée, avec un fort accent sur le développement des filières agricole et forestière, la préservation des ressources naturelles via un meilleur aménagement du territoire et une meilleure planification de leur usage est essentielle pour garantir leur pérennité tout en tirant le meilleur parti de leur exploitation. L'objectif consiste à préserver les ressources naturelles et lutter contre le changement climatique à travers une exploitation forestière raisonnée, appuyer des mesures de conservation de la biodiversité ainsi que d'appuyer la gestion maîtrisée des eaux pluviales et un accroissement des énergies renouvelables, pour répondre aux ODD 7, 11, 13, 14 et 15. La recherche va constituer un domaine d'intervention important à cet égard.

4) *Le renforcement de la démocratie et de l'Etat de droit au Congo*

En appui à l'axe prioritaire 1 et au secteur 4 du PND 2018-2024, l'UE et les EEMM sont et resteront engagés dans l'appui aux institutions démocratiques et la promotion des valeurs fondatrices de l'UE, que sont le respect de la dignité humaine, la liberté, la démocratie, l'égalité, l'état de droit ainsi que le respect des droits de l'homme, y compris des minorités (ODD 16).

3.3. Maximiser l'impact d'une réponse conjointe

Une étroite concertation entre la Délégation de l'UE et les Etats membres présents en République du Congo existe à plusieurs niveaux. Au-delà des réunions mensuelles des Chefs de mission, y compris ceux résidents à Kinshasa, des réunions formelles en matière de diplomatie économique et de coopération ont été initiées en début 2018 et 2019 respectivement. Par ailleurs, se tiennent fréquemment des rencontres ad-hoc sur des sujets spécifiques.

Cependant, une coordination structurée des partenaires par le Gouvernement, outre des initiatives ponctuelles selon les besoins, n'existe pas. La mise en place d'une entité de coordination à un niveau stratégique pour pallier à cette absence est à examiner. Une relance de la coordination des partenaires par les Nations unies a été annoncée pour le second semestre 2019. Dans l'intervalle, des rencontres régulières ont été initiées par l'UE avec les EEMM et les principales institutions financières internationales présentes au Congo, que sont la BM, la BAD et le FMI.

Les résultats des premières discussions formelles font état de convergences de vues entre ces institutions d'une part et l'UE et les EEMM d'autre part quant au diagnostic de la situation. En conséquence, même si les stratégies respectives proposent des interventions sous des angles différents (cf. para. 2.2.), celles-ci apparaissent suffisamment complémentaires pour envisager des synergies opérationnelles.

Plus généralement, avec une aide officielle (AOD) comprise entre 1 et 2 % du PIB, la République du Congo dépend faiblement de l'aide extérieure pour son développement, même si dans le contexte du récent accord conclu avec le FMI, une mobilisation à temps des appuis budgétaires annoncés par les partenaires sera importante. L'atteinte des objectifs de l'UE et des EEMM résidera donc aussi en un dialogue politique et de politiques sectorielles rapproché, sur base de positions européennes communes.

Dans une perspective post-2020 pour laquelle seule l'Union européenne pourrait disposer d'une enveloppe effectivement programmable, la réponse conjointe européenne s'articulerait ainsi prioritairement autour de positions conjointes dans les secteurs prioritaires de l'intervention européenne en République du Congo, tels qu'ils ressortent de la présente analyse, possiblement en y associant les partenaires au développement partageant les mêmes vues afin d'en maximiser l'impact.

Annexes :

Annexe 1 : Carte de la République du Congo

Annexe 2 : Cartographie des contributions financières des bailleurs européens

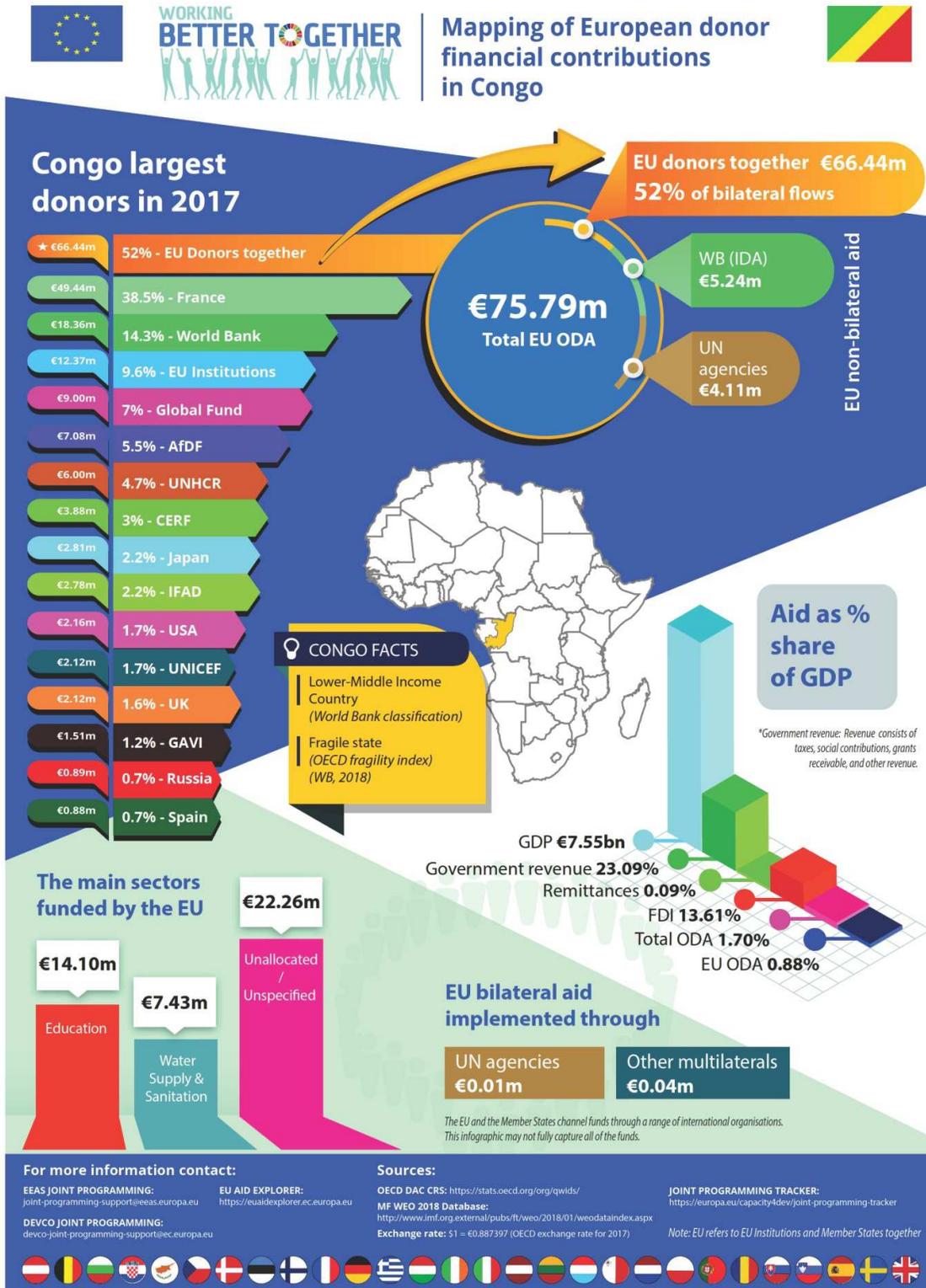
Annexe 3 : Indices ODD-SDG Congo 2018

Annexe 4 : Profile pays Congo SDG 2018

Annexe 5 : Cartographie des actions de l'UE et de la France en République du Congo

Annexe 2 : Cartographie des contributions financières des bailleurs européens

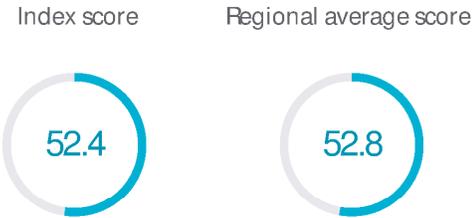
OCDE/AOD : <https://stats.oecd.org/qwids>



Annexe 3 : Indices ODD-SDG Congo 2018

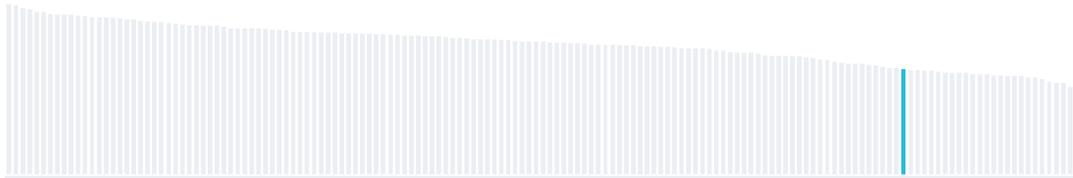
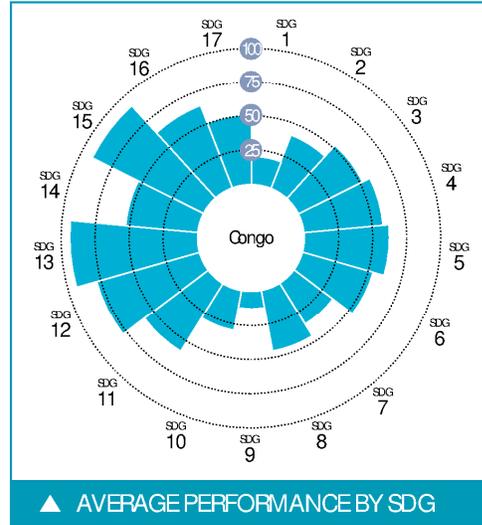
CONGO
Sub-Saharan Africa

▼ OVERALL PERFORMANCE



SDG Global rank

130 (OF 156)



▼ CURRENT ASSESSMENT – SDG DASHBOARD



▼ SDG TRENDS

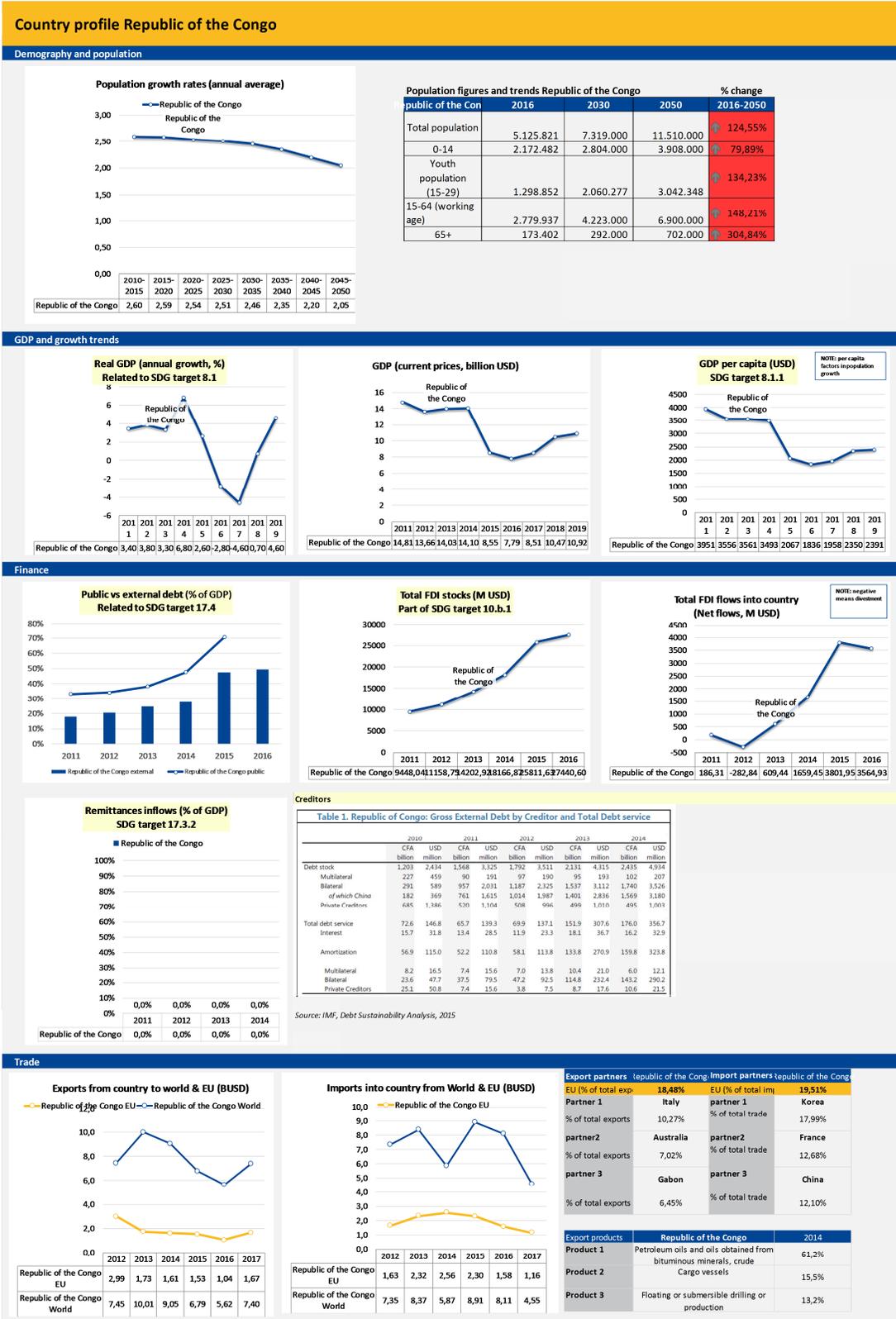


CONGO

Performance by Indicator

| | Value | Rating | Trend | | Value | Rating | Trend |
|--|-------|--------|-------|--|--------|--------|-------|
| SDG1 – End Poverty | | | | | | | |
| Poverty headcount ratio at \$1.90/day (% population) | 50.8 | ● | ↓ | Logistics performance index: Quality of trade and transport-related infrastructure (1=low to 5=high) | 2.6 | ● | ●● |
| Projected poverty headcount ratio at \$1.90/day in 2030 (% population) | 60.6 | ● | ●● | The Times Higher Education Universities Ranking, Average score of top 3 universities (0-100) | 0.0 | ● | ●● |
| SDG2 – Zero Hunger | | | | | | | |
| Prevalence of undernourishment (% population) | 28.2 | ● | ●● | Number of scientific and technical journal articles (per 1,000 population) | 0.0 | ● | ●● |
| Prevalence of stunting (low height-for-age) in children under 5 years of age (%) | 21.2 | ● | ↗ | Research and development expenditure (% GDP) | NA | ● | ●● |
| Prevalence of wasting in children under 5 years of age (%) | 8.2 | ● | ↗ | SDG10 – Reduced Inequalities | | | |
| Prevalence of obesity, BMI ≥ 30 (% adult population) | 9.6 | ● | → | Gini Coefficient adjusted for top income (1-100) | 52.6 | ● | ●● |
| Cereal yield (t/ha) | 0.8 | ● | ↗ | SDG11 – Sustainable Cities and Communities | | | |
| Sustainable Nitrogen Management Index | 0.9 | ● | ●● | Annual mean concentration of particulate matter of less than 2.5 microns of diameter (PM2.5) in urban areas (µg/m³) | 53.0 | ● | ↓ |
| SDG3 – Good Health and Well-Being | | | | | | | |
| Maternal mortality rate (per 100,000 live births) | 442.0 | ● | ↗ | Improved water source, piped (% urban population with access) | 82.6 | ● | ↗ |
| Neonatal mortality rate (per 1,000 live births) | 20.5 | ● | ↗ | Satisfaction with public transport (%) | 53.0 | ● | ↓ |
| Mortality rate, under-5 (per 1,000 live births) | 54.1 | ● | ↗ | SDG12 – Responsible Consumption and Production | | | |
| Incidence of tuberculosis (per 100,000 population) | 378.0 | ● | ↗ | Municipal Solid Waste (kg/day/capita) | 0.5 | ● | ●● |
| HIV prevalence (per 1,000) | 1.2 | ● | ↗ | E-waste generated (kg/capita) | 2.5 | ● | ●● |
| Age-standardised death rate due to cardiovascular disease, cancer, diabetes, and chronic respiratory disease in populations age 30–70 years (per 100,000 population) | 17.8 | ● | ↑ | Anthropogenic wastewater that receives treatment (%) | 0.2 | ● | ●● |
| Age-standardised death rate attributable to household air pollution and ambient air pollution (per 100,000 population) | 168.9 | ● | ●● | Production-based SO ₂ emissions (kg/capita) | 0.9 | ● | ●● |
| Traffic deaths rate (per 100,000 population) | 26.7 | ● | ↗ | Net imported SO ₂ emissions (kg/capita) | 0.7 | ● | ●● |
| Healthy Life Expectancy at birth (years) | 64.7 | ● | ↑ | Reactive nitrogen production footprint (kg/capita) | 8.7 | ● | ●● |
| Adolescent fertility rate (births per 1,000 women ages 15-19) | 114.1 | ● | ●● | Net imported emissions of reactive nitrogen (kg/capita) | NA | ● | ●● |
| Births attended by skilled health personnel (%) | 94.4 | ● | ●● | SDG13 – Climate Action | | | |
| Surviving infants who received 2 WHO-recommended vaccines (%) | 80.0 | ● | ↑ | Energy-related CO ₂ emissions per capita (tCO ₂ /capita) | 0.6 | ● | → |
| Universal Health Coverage Tracer Index (0-100) | 47.3 | ● | ↗ | Imported CO ₂ emissions, technology-adjusted (tCO ₂ /capita) | -0.4 | ● | ●● |
| Subjective Wellbeing (average life score, 0-10) | 4.9 | ● | ↗ | Climate Change Vulnerability Index | 0.0 | ● | ●● |
| SDG4 – Quality Education | | | | | | | |
| Net primary enrolment rate (%) | 85.8 | ● | ●● | CO ₂ emissions embodied in fossil fuel exports (kg/capita) | 4830.5 | ● | ●● |
| Mean years of schooling | 6.3 | ● | ↗ | SDG14 – Life Below Water | | | |
| Literacy rate of 15-24 year olds, both sexes (%) | 80.9 | ● | ●● | Mean area that is protected in marine sites important to biodiversity (%) | NA | ● | ●● |
| SDG5 – Gender Equality | | | | | | | |
| Unmet demand for contraception, estimated (% women married or in union, ages 15-49) | 31.9 | ● | ↗ | Ocean Health Index: Biodiversity (0-100) | 91.2 | ● | → |
| Female to male mean years of schooling of population age 25+ (%) | 82.1 | ● | ●● | Ocean Health Index: Clean Waters (0-100) | 49.2 | ● | ↗ |
| Female to male labour force participation rate (%) | 93.7 | ● | → | Ocean Health Index: Fisheries (0-100) | 41.2 | ● | ↗ |
| Seats held by women in national parliaments (%) | 11.3 | ● | ↗ | Fish Stocks overexploited or collapsed by EEZ (%) | NA | ● | ●● |
| SDG6 – Clean Water and Sanitation | | | | | | | |
| High-income countries: population using safely managed water services (%) | NA | ● | ●● | Fish caught by trawling (%) | 8.0 | ● | ↑ |
| Other countries: population using at least basic drinking water services (%) | NA | ● | ●● | SDG15 – Life on Land | | | |
| High-income countries: population using safely managed sanitation services (%) | NA | ● | ●● | Mean area that is protected in terrestrial sites important to biodiversity (%) | 72.1 | ● | → |
| Other countries: population using at least basic sanitation services (%) | 15.0 | ● | ↗ | Mean area that is protected in freshwater sites important to biodiversity (%) | 100.0 | ● | → |
| Freshwater withdrawal as % total renewable water resources | 0.0 | ● | ●● | Red List Index of species survival (0-1) | 1.0 | ● | → |
| Imported groundwater depletion (m ³ /year/capita) | NA | ● | ●● | Annual change in forest area (%) | 2.2 | ● | ●● |
| SDG7 – Affordable and Clean Energy | | | | | | | |
| Access to electricity (% population) | 43.2 | ● | ↗ | Imported biodiversity threats (threats per million population) | 1.2 | ● | ●● |
| Access to clean fuels & technology for cooking (% population) | 17.6 | ● | ↗ | SDG16 – Peace, Justice and Strong Institutions | | | |
| CO ₂ emissions from fuel combustion / electricity output (MtCO ₂ /TWh) | 1.6 | ● | ↑ | Homicides (per 100,000 population) | 10.1 | ● | ●● |
| SDG8 – Decent Work and Economic Growth | | | | | | | |
| Adjusted GDP Growth (%) | -4.5 | ● | ●● | Prison population (per 100,000 population) | 27.5 | ● | ●● |
| Slavery score (0-100) | 50.0 | ● | ●● | Population who feel safe walking alone at night in the city or area where they live (%) | 47.0 | ● | ↓ |
| Adults (15 years+) with an account at a bank or other financial institution or with a mobile-money-service provider (%) | 26.1 | ● | ↗ | Government Efficiency (1-7) | NA | ● | ●● |
| Unemployment rate (% total labour force) | 10.9 | ● | ↑ | Property Rights (1-7) | NA | ● | ●● |
| SDG9 – Industry, Innovation and Infrastructure | | | | | | | |
| Proportion of the population using the internet (%) | 8.1 | ● | ↗ | Children under 5 years of age whose births have been registered with a civil authority (%) | 95.9 | ● | ●● |
| Mobile broadband subscriptions (per 100 inhabitants) | 23.4 | ● | ↗ | Corruption Perception Index (0-100) | 21.0 | ● | ↓ |
| Quality of overall infrastructure (1=extremely underdeveloped; 7=extensive and efficient by international standards) | NA | ● | ●● | Children 5–14 years old involved in child labour (%) | 23.3 | ● | ●● |
| | | | | Transfers of major conventional weapons (exports) (constant 1990 US\$ million per 100,000 population) | 0.0 | ● | ●● |
| | | | | SDG17 – Partnerships for the Goals | | | |
| | | | | Government Health and Education spending (% GDP) | 8.5 | ● | ●● |
| | | | | High-income and all OECD DAC countries: International concessional public finance, including official development assistance (% GNI) | NA | ● | ●● |
| | | | | Other countries: Tax revenue (% GDP) | 9.4 | ● | ●● |
| | | | | Tax Haven Score (best 0-5 worst) | 0.0 | ● | ●● |

Annexe 4 : Profile pays Congo SDG



Exports from country to world & EU (BUSD)

| Year | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------|------|-------|------|------|------|------|
| Republic of the Congo EU | 2,99 | 1,73 | 1,61 | 1,53 | 1,04 | 1,67 |
| Republic of the Congo World | 7,45 | 10,01 | 9,05 | 6,79 | 5,62 | 7,40 |

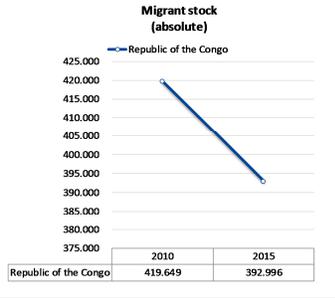
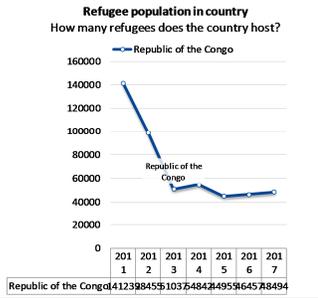
Imports into country from World & EU (BUSD)

| Year | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 |
|-----------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Republic of the Congo EU | 1,63 | 2,32 | 2,56 | 2,30 | 1,58 | 1,16 |
| Republic of the Congo World | 7,35 | 8,37 | 5,87 | 8,91 | 8,11 | 4,55 |

| Export partners | Republic of the Congo EU (% of total exp) | Import partners | Republic of the Congo EU (% of total imp) |
|--------------------|---|------------------|---|
| Partner 1 | Italy 18,48% | partner 1 | Korea 19,51% |
| % of total exports | 10,27% | % of total trade | 17,99% |
| partner2 | Australia 7,02% | partner2 | France 12,68% |
| % of total exports | 6,45% | partner 3 | China 12,10% |
| partner 3 | Gabon | % of total trade | |

| Export products | Republic of the Congo | 2014 |
|-----------------|--|-------|
| Product 1 | Petroleum oils and oils obtained from bituminous minerals, crude | 61,2% |
| Product 2 | Cargo vessels | 15,5% |
| Product 3 | Floating or submersible drilling or production | 13,2% |

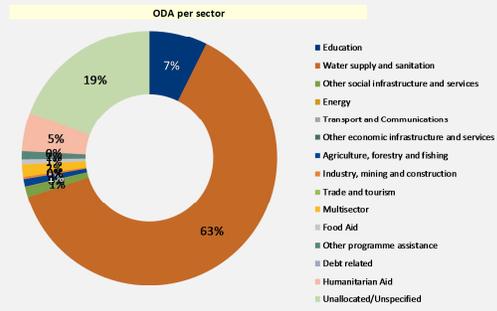
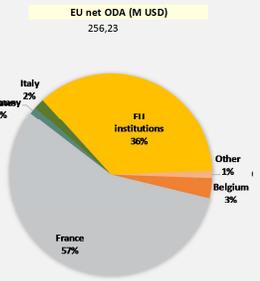
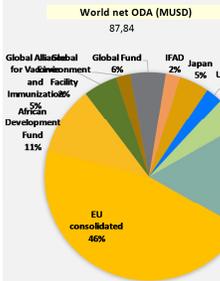
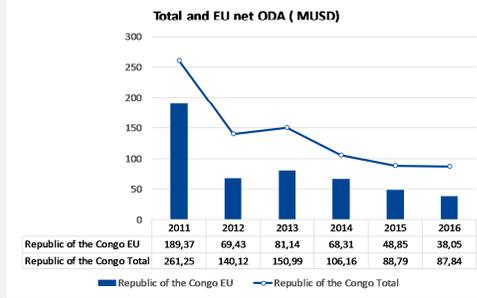
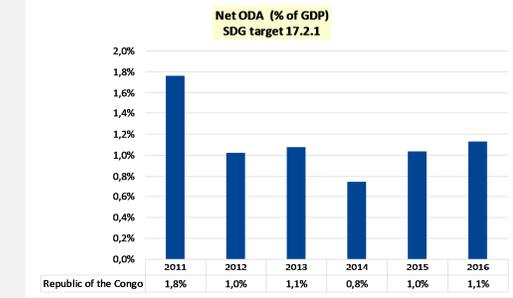
Migration



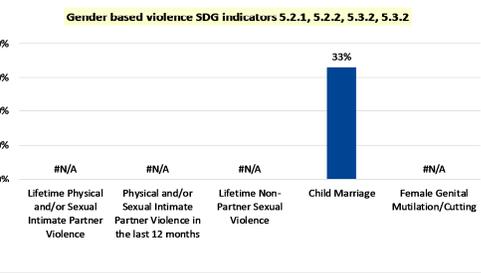
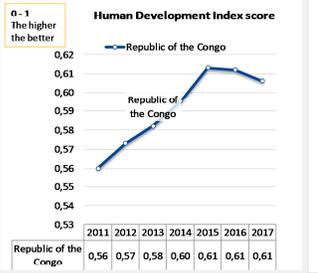
Migrant Stock % of population

| Year | 2010 | 2015 |
|-----------------------|--------|-------|
| Republic of the Congo | 10,30% | 8,50% |

ODA



Human Development

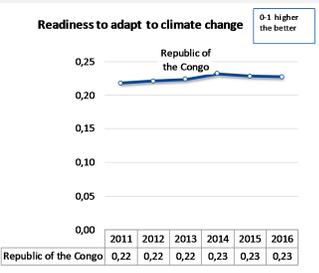
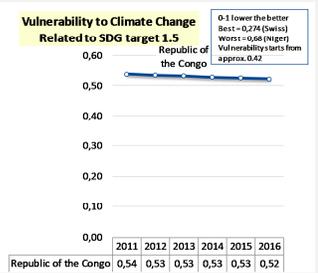


Labour force participation rate (related to SDG indicator 8.5.2)

| Year | 2015 | Trend 2011-2015 | nd 2011-2015 |
|--------|------|-----------------|--------------|
| Female | 67 | ↓ | -0,09% |
| Male | 72,6 | ↑ | 0,06% |

gender gap women no gender gap women

Climate Change



Regional alliances

- AU (African Union)
- ECCAS (Economic Community of Central African States)
- CEMAC (Central African Economic and Monetary Community)
- GGC (Gulf of Guinea Commission)
- PEAC (Central African Power Pool)
- CICOS (International Congo-Libangui-Sangha Commission)
- COMIFAC (Central African Forests Commission)

Annexe 5 : Cartographie des actions de l'UE et de la France en République du Congo